

République du Tchad

Allocution présenté à l'occasion de la
commémoration de la naissance du Prophète
Mouhammad salut et paix sur lui

1433 Hédjire/2012

Sous le thème :

L'Islam : religion de la paix et de la
miséricorde

Présenté par Cheikh Abdaddaïm Abdoulaye Ousman

Secrétaire général du Conseil supérieur des affaires islamiques
Secrétariat général et premier vice président du réseau national
des Associations Islamiques de la population et le développement
du Tchad

Allah le très haut dit :

**« Et nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour
l'univers »**

(Sourate Al-Anbiya ; v : 107)

Au nom d'Allah le clément le très miséricordieux

Louange à Allah maître de l'univers, et j'atteste qu'il n'y a point de Dieu sauf Allah, protecteur des pieux et qui dit : « **paix à Nowé dans le monde** », salut et paix soient sur celui qui a été envoyé comme miséricorde pour le monde et qui dit : je suis la miséricorde providence et qui dit : « *Seigneur, tu es le pacifique, de toi découle la paix que tu sois béni, Dieu de Majesté et de Gloire* »

Le concept de la paix en Islam est un concept authentique intimement lié à l'idiologie absolutiste de l'islam, de l'univers et de la vie humaine, où convergent toutes les législations de l'Islam pour que la paix devienne le leader et que la guerre en soit l'exception qui sort de ce cadre divin et qui est considérée comme injustice et oppression. L'injustice des injustices est le polythéisme et la corruption des corruptions est l'asservissement des hommes pour d'autres fins que l'adoration d'Allah.

Le mot [السلام] paix signifie saluer et protection. et la paix est un des noms d'Allah.... ; la paix est l'usage de salutation chez les musulmans entre eux et la salutation des habitants de paradis. Quand le Prophète SBSSL, a été demandé : quels sont les bons actes en islam ? il répondit : « *donner à manger, saluer ce lui que vous connaissez et ce lui que vous ne connaissez pas* » rapporté par Al-boukhari et Mouslim ; et dit aussi : « *Ô ! Hommes rependez le salut, donnez à manger, liés les proches parents et priez pendant que les gens dormaient, vous entrerez le paradis en paix* »

Ceci prouve que l'Islam rejette dès le premier pas la plus part des causes qui attisent les guerres tout en écartant toutes les formes de guerres et n'approuve pas, non plus ses causes et ses objectifs et rejette catégoriquement les guerres nazistes ou les guerres basées sur le fanatisme religieux ou ethniques.

L'Islam atteste que tous les hommes sur terre ont une origine unique et sont tous créés d'un seul être (qui est Adam) et on a fait d'eux des peuples et des ethnies pour qu'ils se connaissent ; Allah très haut dit :

« Ô hommes nous vous avons créé à partir d'un male et une femelle et nous avons fait de vous des nations et des tribus pour que vous vous entre connaissiez ; le plus noble d'entre vous auprès d'Allah, est le plus pieux » S alhoudjourate v13

Le Prophète salut et bénédiction sur lui dit au Sermon de l'adieu, considéré comme la charte des droits de l'homme à nos jours, le jour d'Arafat: « je vous recommande, ô vous les serviteurs d'Allah, de le craindre et de lui obéir en tout ; je commence mon discours par ces bonnes paroles. Ô gens ! Écoutez-moi, je ne vous rencontrerai probablement pas dans ce même endroit l'année prochaine. Vos personnes (vos sangs) et vos biens son sacré, en ce jour et ce moi, et dans ce pays jusqu'au jour où Allah vous appellera à lui....

« Que ce lui qui se voit confié quelque chose la rende à son déposant. L'usure courante avant l'Islam, est désormais défendue. Cette défense sera appliquée en premier à mon oncle Al Abbas ben Abd Almoultaleb ; de même la vengeance courante avant l'Islam' est désormais taboue, à commencer par celle qui avait suivi l'assassinat de Amer, fils de Rabi'a fils d'Alhareth.

Le crime volontaire sera puni de mort ; le prix du crime involontaire par la pierre et le bâton est de cent chameaux. Celui qui exige un prix plus élevé vit toujours au temps de l'ignorance.

Homme sachez que le diable a abandonné tout espoir de se faire adorer sur votre terre. Mais vous lui obéissez toujours dans les plus vils de vos actes.

Hommes, vos femmes ont des droits, mais elles ont aussi le devoir de ne point vous tromper, ni d'accueillir chez vous des hôtes indésirable sauf avec votre accord ni de commettre aucune action infâme...

Hommes, sachez que les musulmans sont frères ; il est interdit à qui conque parmi vous de s'approprier des biens appartenant à son frère sauf ce qu'il lui donne de son propre gré.

Ne retournez pas à l'idolâtrie après mon départ et ne vous entretenez pas. Je vous laisse ce par quoi, si vous êtes vièles, vous éviterez à jamais l'égarement : le livre d'Allah.

Hommes, votre Dieu est un. Vous descendez tous d'Adam, le plus noble d'entre vous devant Allah et le plus pieux et qui n'est que terre. Un Arabe ne se distingue d'un non-arabe que par sa piété ; Ai-je transmis le message ? mon Dieu, soit témoin ».

C'est pourquoi l'Islam écarte la ségrégation et le clivage dès les premières révélations et ouvre la voie à l'égalité pour toute l'humanité.

La communauté musulmane est une communauté universelle qui n'est pas fondée sur des considérations fascistes ou de délimitations géographiques. C'est une communauté ouverte à tous les humains sans tenir compte de leurs couleurs, leurs origines, leurs langues ainsi qu'en dehors de toutes considérations confessionnelles. La différence de langues ou de couleurs ne sont pas de marque de supériorité ; elles sont faites plus tôt pour se connaître et ne pas pour se méconnaître.

L'Islam exclut toutes les formes de guerres basées sur l'égoïsme et l'intérêt personnel ; l'Islam promet à toute l'humanité pour en faire d'elle une entité solidaire où tous les humains vivent comme une seule famille.

L'univers est une masse unique et homogène ; et donc l'Islam ordonne les bons actes et interdit le pillage et le vandalisme et promet à l'humanité l'instauration de l'égalité ; puis que l'Islam ne prône pas la distinction entre les races ou les couleurs ; mais prône plutôt la jouissance de l'égalité divine garanti par la loi divine. Il n'est pas possible d'instaurer la paix dans une société où ne règne pas la sécurité.

En Islam, l'individu et le groupe ne sont pas des antagonistes mais ils constituent les deux faces d'une même monnaie. Dès que cette loi se concrétise, la sécurité de l'individu devient celle de la communauté et celle de la communauté devient incontestablement la sécurité individuelle de l'être humain.

La toute première de ces garantis est celle de la vie ; Allah très haut dit : « **ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a fait sacré** ». Il a prescrit les pénalités (loi de talion) en cas d'un acte prémédité et le

versement de la dia (dédommagement) en cas d'homicide involontaire. Tuer une seule personne est qualifié comme on a tué toute l'humanité.

Après la garanti de la vie humaine vient la garanti de la dignité, de bien, de la liberté et du domicile ; car l'on ne peu pénétrer chez quelqu'un que par sa permission, car Allah dit : « **Ô vous qui croyez ! N'entrer pas dans des maisons autre que les vôtres avant de demander la permission et de saluer leurs habitants. Cela est meilleur pour vous. Peut être vous souvenez-vous** » *Sourate Annour v22*. Ensuite l'Islam garanti la liberté individuelle et ne lui impose pas une quelconque surveillance ; Allah dit : « **n'espionnez pas** » et enfin sur la réputation de la personne en son absence Allah dit : « **et ne médisez pas les uns des autres** ». C'est ainsi que les garantis se conjuguent pour préserver tous les droits de l'individu et de la société. L'Islam se reprend à travers le monde par la voie de la sagesse et les preuves convaincantes et non par la violence et la colonisation ; Allah dit à ce propos : « **invite à la voie de ton seigneur par la sagesse et la bonne exhortation** » pour la diffusion de l'Islam, les musulmans ne pensent pas le faire en écrasant les autres cultures, les autres religions contraires à l'Islam et les eus et coutumes locales ; mais l'Islam expose sa culture aux autres et leur laisse la liberté de faire le choix d'embrasser l'Islam ou de rester dans leur religion et leurs cultures. Par contre la mondialisation est un courant qui cherche à effacer les cultures locales.

Durant quatorze siècles, Dans l'histoire de l'Islam, tel que raconté par Arnaud, dans son livre l'appel à l'Islam, il n'est jamais arrivé qu'un musulman contraint un non musulman à embrasser l'Islam.

À l'ère islamique, les non musulmans avaient vécu loin de toute ingérence musulmane dans leurs croyances et leur culte ; Allah dit : « **nul contrainte en religion! car le bon chemin s'est distingué de l'égarement** ». *Sourate le vache v 256*

Le culte de l'Islam, en matière de tolérance et de paix, signifie l'adoption de la droiture dans le dialogue avec les autres sur des bases scientifiques, dans le respect total de la dignité et dans un climat de paix et de sécurité afin de préserver la cohabitation pacifique entre les religions et les différents courants confessionnels.

La paix et la tolérance sont les grandes valeurs de l'islam dans la vie et ce ci est prouvé par la sounna (tradition du prophète) : « *j'ai été envoyé par et pour une bonne croyance* ».

Cette authenticité de l'Islam se caractérise par l'instauration et la préservation de la paix et de la sécurité pour toute l'humanité et ce à travers les cinq points suivants :

1. La fraternité humaine ;
2. La considération de l'autre;
3. Le respect de l'autre;
4. L'égalité entre les hommes ;
5. L'équité dans le rapport avec les autres ;

En matière de fraternité humaine, jamais nous ne trouvons en dehors du saint coran et en dehors de la tradition du Prophète, le meilleur exemple dédié à l'humanité ; car Allah dit : « **Ô ! Hommes craignez votre seigneur qui vous a créé à partir d'une seule âme** » et le Prophète, salut et bénédiction sur lui dit : « *Ô ! Homme, votre seigneur est un, vous descendez tous d'Adam, et Adam a été créé de terre ; le plus noble d'entre vous et le plus pieux ; un arabe ne se distingue d'un non arabe que par la piété* »

Quand à la reconnaissance de l'autre qu'il soit musulman ou non musulman, c'est la règle des rapports humains qui prévaut tel que prouvé par le saint Coran dans la parole suivante d'Allah : « **prenant vos serments comme un moyen pour vous tromper les uns les autres, du fait que (vous avez trouvé) une communauté plus forte et plus nombreuse que l'autre** ».

C'est-à-dire vous utilisez votre serment de tenir à votre promesse pour une ruse ou pour tromper les autres et rester fideles avec les siens.

Ce ci prouve que l'Islam tien compte de l'existante des autres nations et des autres communautés et les traite avec loyauté et qu'aucune personne n'a le droit d'effacer cette réalité qu'est la diversité des peuples ; dans un autre verset Allah dit : « **si ton seigneur l'avait voulu tous ceux qui sont sur terre auraient cru. Est-ce à toi de contraindre les gens à devenir croyants** »Sourate Younouss(Jonas) v 99.

Ce ci prouve à suffisance la reconnaissance par l'Islam des autres communautés, des diversités de cultes et des courants religieux.

Parmi les preuves incontestables prouvant la reconnaissance de la diversité par l'Islam, la charte de Médine lors de la constitution de l'État islamique et de la naissance de la nouvelle nation après la Hidjra du Prophète de la Mecque à Médine où cohabitent Mouhadjirines (migrants) et Ansars (sympathisants), avec les communautés juives vivants à Médine à l'époque.

Toutes ces communautés avaient les mêmes droits et devoirs au même titre que les musulmans. Ainsi, la constitution islamique de Médine stipule que :

- ◆ aux juifs leur religion et aux musulmans leur religion ; ceux qui nous suivent parmi les juifs ont notre soutien ;
- ◆ aux juifs leur allocation et aux musulmans leur allocation ; les deux communautés combattent ensemble ceux qui combattent les habitants de Médine ;

Il y a bien d'autres exemples :

- le pacte entre le prophète et les jésuites de Najran, au Yemen ;
- l'écrit du Khalifa Oumar ben Alkhatib aux prêtres de Quds après la conquête de Palestine ;
- la conciliation de Khaled ben Al-walid avec les habitants de Hira, conciliation approuvée par Oumar ;

L'égalité entre les musulmans et les non musulmans sur le droit de la citoyenneté a été instauré dans le respect de la diversité religieuse et confessionnelle contrairement à ce qui est d'usage à l'heure où nous sommes dans les pays laïques.

En Islam, les grandes valeurs telles que les droits de l'homme sont toujours respectées. L'Islam traite l'Homme dans le respect de sa dignité tel qu'il dispose dans ses lois de manière noble et complète que la charte universelle de droit de l'homme ; car Allah dit : « ***certes nous avons honoré les fils d'Adam*** ».

L'islam recommande l'instauration de la solidarité sociale qui englobe les musulmans, les juifs et les chrétiens tout en leur garantissant les chances à l'emploi et à la liberté économique dans un climat de tolérance et de cohabitation entre les différentes religions ; ce ci pour garantir le bien être de l'individu et de la société. Ce sont celles les principes de l'islam sur la tolérance et la cohabitation pacifique.

Pour rendre cette tolérance une réalité vivable pour tout le monde, l'on doit observer deux choses :

Premièrement : la reconnaissance de la diversité politique, religieuse, ethnique et culturelle dans un climat de dialogue interculturel constructif et non par l'antagonisme religieux, confessionnel ou culturel ;

Deuxièmement : éviter le recoure à la belligérance et à la guerre pour traiter les problèmes, car ceci attise l'animosité et rend très délicates les relations entre les communautés. La tradition du Prophète était un exemple pour l'humanité telle que relatée dans les saint Coran: « **et nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers** » *sourate Al-Anbiya(les Prophètes), v107*

Le Prophète salut et bénédiction sur lui dit : « *celui qui ne se montre pas miséricordieux, Allah ne se montrera pas miséricordieux en vers lui* » et dit : « *les miséricordieux en vers les hommes, Allah se montrera miséricordieux en vers eux* ».

Il est clair qu'ordonner le bon est un devoir pour tous, il ne se limite pas aux musulmans seuls ;

la question qui se pose : est ce qu'on peu inviter les gens à l'Islam en les haïssant, en les détestant ou en les combattants ? De cette manière est-il possible d'inviter les gens à l'Islam par la sagesse et la bonne parole?

Allah dit : « **vous, vous les aimer alors qu'ils ne vous aiment pas** » *Sourale Aal Imran(la famille d'Imran) v 119*

Ce verset fait la comparaison entre l'amour des musulmans aux non musulmans et le comportement de certains contemporains du prophète parmi les non musulmans tout comme le verset prouve l'admission des non musulmans ; le verset ne finit pas par interdire

d'aimer le non musulman entant qu' humain et lui souhaiter le bien ; mais cela ne signifie pas aimer sa foi ; si non Allah n'a pas interdit à un musulman d'épouser une chrétienne, si bien que les relations conjugales se caractérisent par l'amour et la miséricorde : « **et parmi ses signes, il a créé de vous des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et il a mis entre vous de l'affection et de la bonté ; il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent** »
Sourate Ar-roume v 21

Malgré que les relations sur la foi sont des relations très solides, il y a bien d'autres relations qui englobent et lient tout le monde sur terre et se sont les relations humaines et la fraternité entre les hommes entant que humains ; c'est pourquoi Allah dit dans les versets suivants : « **Ô! Hommes craignez votre seigneur qui vous créé à partir d'un seul être** » *sourate Annissa v1* ; « **Ô hommes nous vous avons créé à partir d'un male et une femelle et nous avons fait de vous des nations et des tribus pour que vous vous entre connaissez ; le plus noble d'entre vous auprès d'Allah, est le plus pieux** » *sourate Alhoudjourate v13* ; « **Ô hommes adorez votre seigneur qui vous a créé et a créé ceux qui vous ont précédé** » *sourate la vache v 12* ;

La tradition du Prophète affecte la paix tel que nous l'avions relaté dans les cas de réconciliation entre les juifs, les chrétiens et les mécréants de la Mecque ;

Le prophète a dit dans un hadith rapporté par Elboukhari et Mouslim: « *Ô! Hommes ne souhaitez pas la rencontre de l'ennemi, demandez Allah la paix ; mais si vous l'avez rencontré, alors résistez et sachez que le paradis est sous l'ombre des épées* »

Ce ci prouve que notre prophète n'incite pas à la guerre et prie Allah pour que règne la paix dans le monde. Le Prophète a interdit de combattre les non combattants. ((*Qui conque fait du mal à une personne sous protectorat de l'Islam, je suis son ennemi et si j'étais son ennemi je le serai le dernier jour*)) dans un autre Hadith rapporté par Abou Daoud et Bayhaki, le Prophète dit : « *qui conque opprime un protégé de l'Islam, lui arrache un droit , lui demande un service au-delà de sa capacité ou lui prend un bien sans son consentement je suis son avocat le dernier jour.*»

Les versets de la paix :

Allah très haut dit : « **ne dites pas à quiconque vous adresse le salut (de l'Islam) tu n'es pas croyant convoitant les biens de la vie d'ici bas ; or c'est au près d'Allah qu'il y a beaucoup de butins** » Sourate Al-anbiya v 94.

« **S'ils restent neutres à votre égard et ne vous combattent point, et qu'il vous offre la paix, alors Allah ne vous donne pas de chemin contre eux** » sourate An-nissa, v90, « **s'ils inclinent à la paix incline vers celle-ci et place ta confiance en Allah, car celui l'Audient, l'Omniscient** » Sourate Al-anfal v 61

Tous ces versets traitent des relations avec les non musulmans dans le sens de faire la paix avec ceux-ci s'ils avaient des bonnes intentions pour faire la paix et cohabiter pacifiquement avec les musulmans même s'ils n'embrassent pas l'Islam ; car Allah dit : « **nul contrainte en religion** ». Donc les musulmans doivent accepter la paix juste et équitables dans toutes ses formes ; quand au terrorisme qui consiste à détruire les pays et les représentations diplomatiques ou tuer les innocents, femmes et enfants, dans les pays musulmans ou ailleurs ne relève pas du Djihad comme le prétendent ceux qui entreprennent ces actes inhumains et antireligieux, parmi la minorité musulmane qui connaît mal l'Islam et qui n'a d'ailleurs aucune connaissance scientifique de l'Islam. Cette minorité criminelle ne représente pas les musulmans ni l'Islam ; car l'Islam n'autorise jamais de tels actes. le prophète dit à cet effet : « *il n'est pas permis à un musulman de terrorisé un musulman* » et dit encore : « *ne terrorisez pas les musulmans, car terroriser un musulman est une grande injustice* »

Nous devons prodiguer de conseils à nos frères musulmans de ne pas ternir l'image de l'Islam et d'éviter tous les actes de terreur qui ternissent l'image de l'Islam pour que règne la paix et la quiétude dans notre pays et dans le monde entier.

De ce précède, nous disons que l'unité nationale est une question primordiale pour consolider la solidarité et faire face ensemble à toute agression étrangère, est devoir pour tout citoyen à l'échelle nationale et partant toute l'humanité ; Car Allah dit : « **et craignez une calamité qui n'affligera pas exclusivement les injustes d'entre vous** » s. Al-anfal v 25 ; qui conque s'oppose à l'unité nationale ou manque à ce devoir national est un aliéné ou un malade mental.

En conclusion nous pouvons dire que ce qui fait la grandeur de notre pays est que tous les adeptes de différentes religions, musulmans, chrétiens et autres se glorifient d'avoir dépassé cet aspect de clivage religieux puisque tous les chefs religieux appellent à l'unité nationale, à la cohabitation pacifique et au respect réciproque les uns les autres.

De ce qui précède, nous pouvons confirmer que le pardon, la paix et la cohabitation pacifique entre les différentes religions est une réalité positive dont les bases ont été consolidées sous l'égide du guide de la paix, le Président Idris Deby Itno.

Tout comportement négatif et contraire à ces valeurs, adopté par certains de nos frères musulmans ne reflète pas le visage de l'Islam et ne représente pas aussi les musulmans ;

Les tchadiens de toutes les confessions, musulmans, chrétiens et autres, participent activement cote à cote et sans arrière pensée à la gestion des affaires politiques et sociales du pays : à la présidence de la république, au parlement, aux grandes institutions de la république à la primature, ainsi que dans tous les départements Ministériels se sont des tchadiens des différents horizons et des différentes confessions religieuses qui gèrent les affaires publiques ; enfants des musulmans et enfants des chrétiens s'asseyaient cote à cote pour apprendre dans les institutions éducatives. Par le passé, à l'époque où les internats étaient opérationnels les enfants tchadiens venus de tout bord partageaient les mêmes dortoirs au lycée National franco-arabe d'Abéché, au collège de Bongore et même au lycée féminin de N'djamena devenu aujourd'hui lycée de la liberté.

Nous disons au grand patriote camarade Président de la République qu'Allah vous a confié ce peuple et que vous avez la responsabilité de préserver ses droits ; vous en êtes responsables devant Allah le jour de la résurrection.

Les tchadiens de différentes confessions religieuses sont conscients ; partout, dans toutes les institutions de savoir, que se soit dans la capitale ou dans les provinces, les religieux se concertent lors des conférences et des colloques, à propos de la cohabitation pacifique et de l'unité nationale. Pour consolider l'unité nationale et les liens entre les tchadiens des différentes confessions religieuses, les fêtes religieuses sont devenues des tribunes pour l'appel à la paix et à

l'unité nationale et ceci est vérifié que se soit aux grandes fêtes musulmanes : fête de ramadan, de la tabaski et même à l'anniversaire de la naissance du Prophète, salut et bénédiction sur lui, ainsi qu'aux fêtes chrétiennes, tout en gardant en mémoire les occasions des fêtes nationales où les jardins de la Présidence de la République est transformé en jardin regorgeant d'une ribambelle d'enfants recevant des cadeaux du chef de l'État et de la première dame ; c'est une première au Tchad.

ce qui prouve que le Président de la République est un homme de paix et qui cherche la paix à tout prix pour son pays et pour les autres, il s'est rendu personnellement dans plusieurs pays dans le but de rencontrer ses frères tchadiens vivant hors du pays et discuter avec ceux-ci pour qu'ils regagnent le pays et participent à la construction de leur pays avec l'ensemble des tchadiens ; il continue à tendre sa main pour la paix ; il a aidé plusieurs pays à résoudre leurs problèmes et à se réconcilier avec leurs fils, tels que le Soudan, la R C A. ...il a d'autres initiatives en vue pour résoudre les problèmes de la Libye et du Nigeria ; c'est pourquoi, le président en exercice de l'Union africaine s'est déplacé à N'djamena pour rencontrer le Président de la République Idris Déby Itno et discuter avec lui les solutions à envisager pour résoudre les problèmes de l'Afrique.

s'il n'y a pas la paix et la stabilité et la quiétude l'on ne pourra pas commémorer l'anniversaire de la naissance du Prophète qui a regroupé plus de cent mille fidèles à la mosquée Al-charika ; c'est une fête populaire qui a suivi la cérémonie officielle et pour la quatrième fois consécutive. Ceci est une grâce Divine pour le peuple tchadien ; pendant que certains pays au tour de nous vivaient dans le désordre et la terreur nous vivons dans la paix et la tranquillité et nous prions Allah que cette paix soit préservée ; pour que cette grâce reste éternellement, nous nous devons à nous même ces conseils ; car le Prophète dit : « la religion est sincérité.- en vers Allah son livre, son messenger et en vers les dirigeants et tous les musulmans » *rapporté par Mouslim*

Le Prophète dit : « toute personne à qui l'on confit (les intérêts) d'une communauté mais qui meure après les avoir trompé, Dieu lui défendra d'entrer le paradis »

le Prophète a loué les dirigeants loyaux sur des tribunes lumineuses au jour de la résurrection ;

donc les dirigeants doivent nommer des conseillers vertueux de les prévenir contre les mauvais compagnons conseillers ; le Prophète dit : « quand Allah veut du bien à un gouvernant, il place à ses côtés un conseiller sincère lors qu'il oublie le conseiller lui rappelle ; et lors qu'il se rappelle, le conseiller le soutient...mais lors que Allah veut autre chose du gouvernant, il place à ses côtés un mauvais conseiller ; lorsqu'il oublie il ne lui rappelle rien et ne l'aide pas quand il se rappelle » *rapporté par Abou Daoud*

et le Prophète a interdit de désigner au poste de responsabilité ceux qui les demandent ou les convoitent ; car Abou Moussa Al-Ach-ari dit : « *je me suis rendu avec deux hommes de mes proches auprès du Prophète Salut et bénédiction sur lui, l'un de ces deux hommes dit : Ô Messager d'Allah, désigne nous à quelques fonctions ; l'autre dit la même chose ; le Prophète répondit : « par Dieu nous ne désignons pas pour ces fonctions celui qui les demande, ni celui qui les convoite »* *rapporté par Boukhari et Mouslim*

Abdourrahman ben Samoura rapporte que le Messager me dit : « Ô ! Abdourrahman, ne demande pas le pouvoir ; car si on te le donne après l'avoir cherché, tu seras laissé seul à l'assumer ; mais si on te le donne sans que tu l'aies cherché, tu seras aidé à l'assumer » *rapporté par Boukhari et Mouslim ;*

étant donné que Allah a recommandé aux gouvernants d'être justes et loyaux en vers les gouvernés, il a recommandé aux gouvernés d'obéir leurs gouvernants lorsque cela ne cause aucune désobéissance à Allah si non, leur obéir est illicite ; Allah très haut dit : « **croyants obéissez à Allah et obéissez au messager et à ceux d'entre vous qui détiennent le commandement** » *Sourate Annissaa v 59*

le prophète dit : « *écouter et obéir est une obligation que doit observer les musulmans concernant ce qu'il aime et ce qu'il déteste et ce tant qu'on ordonne pas de commettre un péché ; ainsi si on lui ordonne de commettre un péché, il n'y a rien à écouter ou à obéir* »

le Messager d'Allah, que paix et salut soient sur lui dit : « *celui qui m'obéit aura obéi à Allah et celui qui me désobéit aura désobéi à Allah ;*

celui qui obéit au chef (que je désigne), m'aura obéit et celui qui le désobéit m'aura désobéit » rapporté par Boukhari et Mouslim

Nous prions Allah qu'il nous épargne, du vandalisme, et épargne notre pays de toute forme de guerre et d'aider nos dirigeants à bien traiter les gouvernés tout en leur garantissant le bien être. le Prophète salut et bénédiction sur lui dit : *«chacun de vous est' un bergers et chacun de vous est responsables de son troupeaux ; le chef est berger et est responsable de son troupeau ; l'homme est berger au sein de sa famille et est responsable de son troupeaux ; la femme est bergère dans foyer et est responsable de son foyer ; le serviteur est responsable au bien de son maitre ; donc chacun de vous est berger et est responsable de son troupeau » rapporté par Boukhari et Mouslim*